

N° 2025-007

OBJET :

*Marchés publics – Restructuration et
agrandissement des sanitaires du
camping de La Baume
Avenants aux lots n° 1 et 11*

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Lullin, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 8 janvier 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, VERMANT Rebecca, MARTEL Mi-reille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :24
pour :24
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données par :

- Mme VERNET Josette à Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth,
- Mme LEFANT Myriam à M. BERGER Jean-François,
- M. DENNÉ Jean-Claude à Mme GRENAT Maryse,
- M. MUFFAT Jean-François à Mme TRABICHET Yannick.

Monsieur MORAND Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un marché public a été attribué par délibération en date du 27 juin 2023 pour la réalisation de travaux de restructuration et de l'agrandissement du bâtiment B des sanitaires du camping de La Baume. Elle fait part de la nécessité de modifier les lots n° 1 et 11 :

- Lot n° 1 – Terrassement – VRD
 - Titulaire : STE DE DRAGAGE DE LA HAUTE-DRANSE
 - Montant initial : 55 000,00 € HT
 - Avenant n° 1 : 2 625,00 € HT
 - Avenant n° 2 : - 5 319,00 € HT
- Lot n° 11 – Electricité – Courants forts et faibles
 - Titulaire : JACQUIER ELECTRICITE
 - Montant initial : 33 686,78 € HT
 - Avenant n° 1 : 973,57 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **autorise** Madame la Présidente à signer les avenants joints en annexe de la présente délibération.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Jean-Claude MORAND



Envoyé en préfecture le 20/01/2025

Reçu en préfecture le 20/01/2025

Publié le 20/01/2025

ID : 074-247400682-20250114-2025_007-DE

S²LO

Document facultatif
EXE4

MARCHES PUBLICS

AVENANT : N° 1

EXE4

A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :
(Nom, Adresse, Direction, Sous-direction, Bureau, Téléphone, Télécopie, Mel)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

Chef-Lieu

74430 LE BIOT

RESTRUCTURATION ET AGRANDISSEMENT DU BATIMENT B DES SANITAIRES

CAMPING MUNICIPAL

743 route du Lac

74430 LA BAUME

Titulaire du marché objet du présent avenant :

R. JACQUIER ELECTRICITE
661 route de Thollon
74500 MAXILLY-SUR-LEMAN

LOT NUMERO 11 : ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appels d'offres (le cas échéant) :

Montant initial du marché : 40.424,14 € T.T.C.

Modifications successives de ce montant :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	29/11/2024	41.592,42 € TTC

(1) Tous les avenants doivent être inscrits dans ce tableau même lorsqu'ils ne modifient pas le montant du marché, dans ce cas faire figurer dans la case nouveau montant « pour mémoire »

EXE4

B. Objet de l'avenant**TRAVAUX PREVUS AU MARCHÉ NON REALISES**

	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Tableau sanitaires hommes Gestionnaire de chauffage SILIS y compris alimentation	U	1,00	601,04	- 601,04 €
Tableau sanitaires hommes Gestionnaire de chauffage SILIS y compris alimentation	U	1,00	601,04	- 601,04 €
TOTAL HT DES TRAVAUX PREVUS AU MARCHÉ NON REALISES				- 1.202,08 €

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES NON PREVUS AU MARCHÉ

Création d'un coffret polyester adossé au coffret béton tarif jaune permettant la distribution des 2 sanitaires, des 3 bâtiments, du coffret éclairage public, de la station de relevage et d'un départ « libre »				2.175,65 €
TOTAL H.T. DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES				2.175,65 €

TOTAL H.T. AVENANT	973,57 €
TVA 20,00 %	194,71 €
TOTAL TTC DE L'AVENANT	1.168,28 €

Si l'avenant termine une contestation, il conviendra d'inclure une clause par laquelle les parties renoncent à tout recours contentieux pour l'objet du présent avenant.

A toutes fins utiles, il conviendra d'introduire dans tous les avenants une clause finale qui précise que les clauses du marché initial et, le cas échéant, de ses précédents avenants éventuels, demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

C. Signatures des parties

A LA BAUME, le 29 novembre 2024

Visa ou avis du contrôleur financier
ou d'État

Le titulaire,
(signature)

Le nouveau titulaire ⁽¹⁾,
(signature)

R. JACQUIER Electricité
661 Route de Thollon - Z.A de Montigny
74500 MAXILLY-SUR-LÉMAN
Tél. 04 50 75 22 52
contact@jacquier-electricite.fr
Siret 494 936 321 00012 RC 2007B74 Thonon

La personne responsable du marché ou le représentant de la collectivité ou de
l'établissement compétent pour signer le marché
(signature)

Date d'envoi à la préfecture :

D. Notification de l'avenant

EXE4

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A LA BAUME, le 29 novembre 2024



Envoyé en préfecture le 20/01/2025

Reçu en préfecture le 20/01/2025

Publié le 20/01/2025



ID : 074-247400682-20250114-2025_007-DE

Document facultatif
EXE4

MARCHES PUBLICS

AVENANT NEGATIF : N° 2

EXE4

A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :
(Nom, Adresse, Direction, Sous-direction, Bureau, Téléphone, Télécopie, Mel)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

Chef-Lieu

74430 LE BIOT

RESTRUCTURATION ET AGRANDISSEMENT DU BATIMENT B DES SANITAIRES

CAMPING MUNICIPAL

743 route du Lac

74430 LA BAUME

Titulaire du marché objet du présent avenant :

SOCIETE DE DRAGAGE DE LA HAUTE-DRANSE
5220 route des Alpes
74430 SAINT JEAN D'AULPS

LOT NUMERO 1 : TERRASSEMENTS - VRD

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appels d'offres (le cas échéant) :

Montant du marché de base : 66.000,00 € T.T.C.

Modifications successives de ce montant :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant n° 1	20/10/2023	69.150,00 € TTC
Avenant n° 2 (négatif)	29/11/2024	62.767,20 € TTC

(1) Tous les avenants doivent être inscrits dans ce tableau même lorsqu'ils ne modifient pas le montant du marché, dans ce cas faire figurer dans la case nouveau montant « pour mémoire »

EXE4

B. Objet de l'avenant**TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES PREVUS AU MARCHÉ NON REALISES**

		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Art. 2.1.2	Bicouche (réalisée par la CCHC)	m2	150,50	34,46	5.186,23 €
Art. 2.1.3	Traçage place de parking	ml	10,00	2,86	28,60 €
Art. 2.1.4	Stationnement handicapés	U	1,00	704,01	704,01 €
Art. 2.1.5	Bande de guidage	ml	13,00	28,16	366,08 €
Art. 3.3.4	Caniveau sous accès piéton	ml	2,50	275,70	689,25 €

TOTAL HT DES TRAVAUX PREVUS AU MARCHÉ NON REALISES **6.974,17 €**

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES NON PREVUS AU MARCHÉ

		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
	Regard à grille sous abri couvert	U	1,00	334,77	334,77 €
	Collier de prise en charge GB type LP 88/55	U	3,00	112,30	336,90 €
	Robinet vanne type 402 GB	U	3,00	258,50	775,50 €
	Isiflo 11250 x M1' 1/4	U	2,00	72,00	144,00 €
	Isiflo 11240 x M1' 1/4	U	1,00	64,00	64,00 €

TOTAL HT DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES **1.655,17 €**

TOTAL H.T. DE L'AVENANT NEGATIF **- 5.319,00 €**

TVA 20,00 % **1.063,80 €**

TOTAL TTC DE L'AVENANT **- 6.382,80 €**

Si l'avenant termine une contestation, il conviendra d'inclure une clause par laquelle les parties renoncent à tout recours contentieux pour l'objet du présent avenant.

A toutes fins utiles, il conviendra d'introduire dans tous les avenants une clause finale qui précise que les clauses du marché initial et, le cas échéant, de ses précédents avenants éventuels, demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Envoyé en préfecture le 20/01/2025

Reçu en préfecture le 20/01/2025

Publié le 20/01/2025

ID : 074-247400682-20250114-2025_007-DE4

S²LO

C. Signatures des parties

A LA BAUME, le 29 novembre 2024

Visa ou avis du contrôleur financier
ou d'État

Le titulaire,
(signature)

Le nouveau titulaire (1),
(signature)

Sté DRAGAGE de la HAUTE DRANSE & TP
5220 Route des Grandes Alpes
74430 SAINT JEAN D'AULPS
Tél. 04 50 75 70 14 - sdh74@orange.fr
Siret : 795 980 705 000 11

La personne responsable du marché ou le représentant de la collectivité ou de
l'établissement compétent pour signer le marché
(signature)

Date d'envoi à la préfecture :

D. Notification de l'avenant

EXE4

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A LA BAUME, le 29 novembre 2024



Envoyé en préfecture le 20/01/2025

Reçu en préfecture le 20/01/2025

Publié le 20/01/2025



ID : 074-247400682-20250114-2025_007-DE